

Augustin d'Hippone : La mort de Monique, sa maman

Vous trouverez ici le récit, par son fils saint Augustin, des derniers instants de sainte Monique.

Seigneur, tu sais que ce jour-là, alors que j'étais avec ma mère, comme nous parlions ainsi et que ce monde pour nous au fil des paroles perdait tout intérêt avec tous ses plaisirs, ma mère dit alors :

- Mon fils, en ce qui me concerne, plus rien n'a de charme pour moi dans cette vie. Que pourrais-je faire encore ici-bas ? Pourquoi y serais-je ? Je ne sais pas ; je n'ai plus rien à espérer en ce siècle. Une seule chose me faisait désirer de rester assez longtemps dans cette vie : te voir chrétien catholique avant ma mort. Je suis plus que comblée dans ce que mon Dieu m'a accordé : tu es allé jusqu'à mépriser les félicités de la terre et je te vois son serviteur. Qu'est-ce que je fais ici ?

Que lui ai-je répondu ? Je ne m'en souviens pas bien, d'autant que sur ces entrefaites, dans les cinq jours à peine ou ce ne fut guère plus, la fièvre la mit au lit. Et pendant sa maladie, un jour, elle subit une défaillance et son esprit perdit un instant conscience de ce qui l'entourait. Nous accourûmes, mais elle eut vite repris ses sens ; elle nous vit, mon frère et moi, debout près d'elle, et nous dit avec l'air de quelqu'un qui cherche quelque chose :

- Où étais-je ?

Puis arrêtant ses regards sur nous que la tristesse consternait :

- Vous enterrerez ici votre mère, dit-elle.

Moi, je me taisais et maîtrisais mes larmes ; mais mon frère lui dit quelque chose pour souhaiter, comme un sort plus heureux, qu'elle ne finît pas ses jours sur une terre étrangère, mais dans la patrie. Dès qu'elle entendit cela, son visage devint anxieux, et ses yeux lui lançaient des reproches parce qu'il avait de tels sentiments. Et puis, le regard fixé sur moi :

- Vois ce qu'il dit ! me fit-elle ;

et presque aussitôt, elle ajouta pour tous les deux :

- Enterrez ce corps n'importe où ! Ne vous troublez pour lui d'aucun souci ! Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, où que vous soyez.

Elle expliqua sa pensée en s'exprimant comme elle pouvait, puis se tut ; la maladie qui s'aggravait la faisait souffrir.

Mais moi, qui songeais à tes dons, ô Dieu invisible, à ce que tu sèmes dans le cœur de tes fidèles et d'où proviennent les moissons admirables, je me réjouissais et te rendais grâce, me rappelant ce que je savais, l'inquiétude si grande qui l'avait toujours agitée au sujet de la sépulture, qu'elle avait prévue et préparée pour elle près du corps de son mari. Oui, parce qu'ils avaient vécu en parfaite concorde, elle voulait encore, tant l'âme humaine a de peine à comprendre les choses divines, ajouter à ce bonheur et faire dire à

son sujet par la postérité : il lui fut accordé, après un long voyage outre-mer, qu'une terre conjointe couvrît la terre des deux conjoints.

Mais à quel moment cette vanité, par la plénitude de ta bonté, avait-elle cessé d'occuper son cœur ? Je l'ignorais et j'étais dans la joie, tout surpris que ma mère me fut apparue ainsi. Déjà cependant, lors de notre entretien à la fenêtre, elle avait dit : « Que fais-je encore ici ? » et rien n'avait laissé voir qu'elle désirait mourir dans sa patrie. De plus, je l'appris plus tard, à peine étions-nous à Ostie que quelques-uns de mes amis, avec qui en toute confiance maternelle elle s'entretenait un jour sur le mépris de cette vie et le bienfait de la mort, en mon absence, furent stupéfaits d'une telle vertu dans une femme - c'est toi qui la lui avais donnée -, et lui demandèrent si elle ne redoutait pas de laisser son corps si loin de son pays.

- Rien n'est loin pour Dieu, répondit-elle, et il n'y a pas à craindre qu'il ne sache point où me retrouver à la fin du monde pour me ressusciter.

Ainsi donc, au neuvième jour de sa maladie, à la cinquante-sixième année de son âge, à trente-troisième de mon âge, cette âme religieuse et pieuse se détacha du corps. Je lui fermais les yeux et dans mon cœur s'amassaient les flots d'une immense tristesse...

Source : Saint Augustin, Les confessions, BA 14, X,26- XII,29.

CHAPITRE XII

DOULEUR DE SAINT AUGUSTIN.

29. Je lui fermais les yeux, et dans le fond de mon cœur affluait une douleur immense, prête à déborder en ruisseaux de larmes; et mes yeux, sur l'impérieux commandement de l'âme, ravalèrent leur courant jusqu'à demeurer secs, et cette lutte me déchirait. Aussitôt qu'elle eut rendu le dernier soupir, l'enfant Adéodat jeta un grand cri; nous le réprimâmes ; il se tut.

C'est ainsi que ce que j'avais en moi d'enfance, et qui voulait s'écouler en pleurs, était réprimé par la voix virile du cœur et se taisait. Car nous ne pensions pas qu'il fût juste de mener ce deuil avec les sanglots et les gémissements, qui accompagnent d'ordinaire les morts crues malheureuses ou sans réveil. Mais sa mort n'était ni malheureuse, ni entière. Nous en avons pour garants sa vertu, sa foi sincère et les raisons les plus certaines.

30. Qu'est-ce donc qui me faisait si cruellement souffrir au fond de moi, sinon la rupture soudaine de cette habitude, tant douce et chère, de vivre ensemble; blessure vive à mon âme? Je me félicitais toutefois du témoignage qu'elle m'avait rendu jusque dans sa dernière maladie, quand, souriante à mes soins, elle

m'appelait bon fils, et redisait avec l'affection la plus tendre, qu'elle n'avait jamais entendu de ma bouche un trait dur ou injurieux lancé contre elle. Et pourtant, ô Dieu notre créateur, cette respectueuse déférence était-elle en rien comparable au service d'esclave qu'elle me rendait? Aussi, c'était le délaissement de cette grande consolation qui navrait mon âme, et ma vie se déchirait qui n'était qu'une avec la sienne.

31. Quand on eut arrêté les pleurs de cet enfant, Evodius prit le psautier et se mit à chanter ce psaume auquel nous répondions tous : « Je chanterai, Seigneur, à votre gloire, vos miséricordes et vos jugements (Ps. C, 1). » Apprenant ce qui se passait, un grand nombre de nos frères et de femmes pieuses accoururent, et pendant que les funèbres devoirs s'accomplissaient suivant l'usage, je me retirai où la bienséance voulait, avec ceux qui ne jugeaient pas convenable de me laisser seul.

Je dis alors quelques paroles conformes à la circonstance; je cherchais avec le baume de vérité à calmer mon martyr, connu de vous, et qu'ils ignoraient, attentifs à mes discours et me croyant insensible à la douleur. Mais moi, à votre oreille, où nul d'eux ne pouvait entendre, je gourmandais la mollesse de mes sentiments, et je fermais le passage au cours de mon affliction, et elle me céda un peu, et elle revenait à l'instant avec une fureur nouvelle, sans toutefois forcer la barrière des larmes, le calme du visage; seul, je savais tout ce que je refoulais dans mon coeur. Et comme je m'en voulais de laisser tant de prise sur moi aux accidents humains, cette fatalité de votre justice et de notre misère, ma douleur elle-même était une douleur; j'étais livré à une double agonie.

32. Le corps porté à l'église, j'y vais, j'en reviens, sans une larme, pas même à ces prières que nous versâmes au moment où l'on vous offrit pour elle le sacrifice de notre rédemption, alors que le cadavre est déjà penché sur le bord de la fosse où on va le descendre : à ces prières mêmes, pas une larme; mais, tout le jour, ma tristesse fut secrète et profonde, et l'esprit troublé, je vous demandais, comme je pouvais, de guérir ma peine, et vous ne m'écoutez pas, afin sans doute que cette seule épreuve achevât de graver dans ma mémoire quelle est la force des liens de la coutume sur l'âme même qui ne se nourrit plus de la parole de mensonge.

J'imaginai d'aller au bain, ayant appris qu'ainsi les Grecs l'avaient nommé, comme bannissant les inquiétudes de l'esprit. J'y vais, et je le confesse à votre miséricorde, ô Père des orphelins, j'en sors tel que j'y suis entré. Il n'avait point fait transpirer l'amertume de mon coeur.

Et puis je m'endormis, et à mon réveil, je sentis ma douleur bien diminuée; et, seul au lit, je me rappelai ces vers de votre Ambroise, que je sentais si véritables « O Dieu créateur, modérateur des cieux, qui jetez sur le jour le splendide manteau de la lumière, répandez sur la nuit les grâces du sommeil; afin que le repos rende au labeur ordinaire les membres épuisés, soulage les fatigues de l'esprit, et brise le joug inquiet de l'affliction! »

33. Et peu à peu je rentrais dans mes premières pensées sur votre servante, et me rappelant son pieux amour pour vous, et pour moi cette tendresse prévenante et sainte qui tout à coup me manquait, je goûtai la douceur de pleurer en votre présence sur elle et pour elle, sur moi et pour moi. Et je donnai congé à mes pleurs, jusqu'alors retenus, de couler à loisir; et, soulevé sur ce lit de larmes, mon coeur trouva du repos, entendu de vous seul, et non pas d'un homme juge superbe de ma douleur.

Et maintenant, Seigneur, je vous le confesse en ces lignes. Lise et interprète à son gré qui voudra. Et celui-là, s'il m'accuse comme d'un péché, d'avoir donné à peine une heure de larmes à ma mère, morte pour un temps à ses yeux, ma mère qui m'avait pleuré tant d'années pour me faire vivre aux vôtres, qu'il se garde de rire, mais que plutôt, s'il est d grande charité, lui-même vous offre ses pleurs pour mes péchés, à vous, Père de tous les frères de votre Christ.

CHAPITRE XIII

IL PRIE POUR SA MÈRE.

34. Aujourd'hui, le coeur guéri de cette blessure que l'affection charnelle rendait peut être trop vive, je répands devant vous, mon Dieu, pour cette femme, votre servante, de bien autres pleurs; pleurs de l'esprit frappé des périls de toute âme qui meurt en Adam. Il est vrai que, vivifié en Jésus-Christ (I Co. XV, 22), elle a vécu dans les liens de la chair de manière à glorifier votre nom par sa foi et ses moeurs; mais toutefois je n'oserais dire que, depuis que vous l'eûtes régénérée par le baptême, il ne soit sorti de sa bouche aucune parole contraire à vos préceptes. Et n'a-t-il pas été dit par la Vérité, votre Fils : « Celui, qui appelle son frère insensé est passible du feu ? » (Mt. V, 22) Et malheur à la vie même exemplaire, si vous la scrutez dans l'absence de la miséricorde. Mais comme vous ne recherchez pas nos fautes à la rigueur, nous avons le confiant espoir de trouver quelque place dans votre indulgence. Et d'autre part, quel homme, en comptant ses mérites véritables, fait autre choses que de compter vos dons? Oh! si les hommes se connaissaient, comme celui qui se glorifie se glorifierait dans le Seigneur (II Co. X, 17)!

35. Ainsi donc, ô ma gloire! ô ma vie! O Dieu de mon coeur! mettant à part ses bonnes oeuvres, dont je vous rends grâces avec joie, je vous prie à cette heure pour les péchés de ma mère; exaucez-moi, au nom du Médecin suspendu au bois infâme, qui aujourd'hui, assis à votre droite, sans cesse intercède pour nous (Rm. VIII, 34). Je sais qu'elle a fait miséricorde, et de toute son âme remis la dette aux débiteurs. Remettez-lui donc la sienne (Mt. VI, 12); et s'il en est qu'elle ait contractée, tant d'années durant qu'elle a vécu après avoir reçu l'eau salulaire, remettez-lui, Seigneur, remettez-lui, je vous en conjure; n'entrez pas avec elle en jugement (Ps. CXLII, 2). Que votre miséricorde s'élève au-dessus de votre justice (Jc. II, 13)! Vos paroles sont véritables, et vous avez promis aux miséricordieux miséricorde (Mt. 5,7) Et vous leur

avez donné de l'être, vous qui avez pitié de qui il vous plaît d'avoir pitié, et faites grâce à qui il vous plaît de faire grâce (Ex. XXXIII, 19).

36. Et n'auriez-vous pas déjà fait ce que je vous demande? Je le crois; mais encore, agréez, Seigneur, cette offrande de mon désir (Ps. CXVIII, 108). Car aux approches du jour de sa dissolution elle ne songea pas à faire somptueusement ensevelir, embaumer son corps; elle ne souhaita point un monument choisi; elle se soucia peu de reposer au pays de ses pères; non, ce n'est pas là ce qu'elle nous recommanda; elle exprima ce seul voeu que l'on fit mémoire d'elle à votre autel : elle n'avait laissé passer aucun jour de sa vie sans assister à ses mystères. Elle savait bien que là se dispensait la sainte Victime par qui a été effacée la cédule qui nous était contraire j, et vaincu, l'ennemi qui, dans l'exacte vérification de nos fautes, cherche partout une erreur, et ne trouve rien à redire en l'Auteur de notre victoire. Qui lui rendra son sang innocent? Qui lui rendra le prix dont il a payé notre délivrance? C'est au sacrement de cette Rédemption que votre servante a attaché son âme (Col. II, 14) par le lien de la foi.

Que personne ne l'arrache à votre protection; que, ni par force, ni par ruse, le lion-dragon ne se dresse entre elle et vous. Elle ne dira pas qu'elle ne doit rien, de peur d'être convaincue par la malice de l'accusateur, et de lui être adjudgée; mais elle répondra que sa dette lui est remise par Celui à qui personne ne peut rendre ce qu'il a acquitté pour nous sans devoir.

37. Qu'elle repose donc en paix avec l'homme qui fut son unique mari, qu'elle servit avec une patience dont elle vous destinait les fruits, voulant le gagner à vous. Inspirez aussi, Seigneur mon Dieu, inspirez à vos serviteurs, mes frères, à vos enfants, mes maîtres, que je veux servir de mon coeur, de ma voix et de ma plume; tous tant qu'ils soient qui liront ces pages, inspirez-leur de se souvenir, à votre autel, de Monique, votre servante, et de Patricius, dans le temps son époux, dont la chair, grâce à vous, m'a introduit dans cette vie; comment? je l'ignore : qu'ils se souviennent, avec une affection pieuse, de ceux qui ont été mes parents à cette lumière défaillante; mes frères en vous, notre Père, et en notre mère universelle; mes futurs concitoyens dans l'éternelle Jérusalem, après laquelle le pèlerinage de votre peuple soupire depuis le départ jusqu'au retour; et que sollicitées par ces Confessions, les prières de plusieurs lui obtiennent plus abondamment que mes seules prières, cette grâce qu'elle me demandait à son heure suprême.

Source : Saint Augustin, Les confessions, chapitres XII et XIII